

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## 12<sup>ème</sup> Rallye VHC du Florival -7/8 Août 2026

### INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA Plaine de l'ill
Nom du Rallye :	12 <sup>ème</sup> Rallye VHC du Florival
Date :	7 et 8 Août 2026
Niveau d'inscription ( <i>Régional, National, Inter.</i> ) :	Régional
Eligibilité :	Coupe de France des Rallyes VHC
Participation étrangère autorisée ?	oui
Visa Ligue (date et numéro) :	<b>N° 37 en date du 20/05/2026</b>
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	<b>N° 429 en date du 20/05/2026</b>
<b>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</b>	
Nom :	<b>ANDRES Christophe</b>
Téléphone :	<b>0647637186</b>
Mail :	<b>asapi0318@gmail.com</b>
<b>Comité d'Organisation</b>	
Président :	ANDRES Christophe
Membres :	Tous les membres de l'ASAPI
Secrétariat du Rallye, Adresse :	ASAPI – 57 rue de la Gare – 68500 MERXHEIM
Téléphone :	0647637186
Mail:	asapi0318@gmail.com
Permanence du Rallye :	Parking Mahle - Salle Polyvalente de Rouffach
Lieu, date, horaire :	7/08/26 15h – 22h – 8/08/26 6h30 – à la fin du rallye
<b>Organisateur technique</b>	
Nom :	Ecurie Lefebvre
Adresse :	5 rue de Guebwiller – 68500 BERGHOLTZ
Téléphone :	0389762825
Mail :	asapi0318@gmail.com

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Vendredi 1 <sup>er</sup> mai 2026
Ouverture des engagements	Vendredi 1 <sup>er</sup> mai 2026
Clôture des engagements	Lundi 27 juillet 2026 à minuit

Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 1 août 2026
Distribution du Road-Book ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 1 <sup>er</sup> Août 2026 9h Parking Mahle
Reconnaitances ( <i>dates &amp; heures</i> )	Samedi 1 <sup>er</sup> Août 2026 9h à 17h Vendredi 7 août 2026 9h à 17h
Vérifications administratives ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 7 août 2026 de 18h à 21h Parking Mahle Rouffach
Vérifications techniques ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 7 août 2026 de 18h15 à 21h15 Parking Mahle Rouffach
Mise en place du parc de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 7 août 2026 à l'issue des vérifications
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportif ( <i>lieu, date, heure</i> )	Vendredi 7 août 2026 à 19h Salle Polyvalente de Rouffach
Publication des équipages admis au départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 à 8h Parking Mahle
Publication des heures et ordres de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 à 8h Parking Mahle
Briefing des pilotes ( <i>lieu, date, heure</i> )	Remis par écrit contre émargement lors des vérifications
Départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 à 9h Parking Mahle
Publication des résultats partiels ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 Parking Mahle
Arrivée ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 à 18h Parking Mahle
Vérifications finales ( <i>lieu, date, heure</i> )	Garage Porhansl 5 rue Frédéric Gerst 68360 Sultz Haut Rhin
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 30mn après l'arrivée du dernier concurrent Parking Mahle
Remise des prix ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 8 août 2026 30mn après l'arrivée du dernier concurrent Parking Mahle

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

### 1.1P. OFFICIELS

Identiques au règlement du 41<sup>ème</sup> Rallye Régional du Florival

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés verront leur convocation pour les vérifications administratives. Celle-ci sera visible sur le site : [www.icareraingcompetition.fr](http://www.icareraingcompetition.fr)

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye 12<sup>ème</sup> Rallye VHC du Florival doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 27 juillet 2026 à minuit

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum (tout support confondu)

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 290,00 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 580,00 € (x 2)
- Engagement pour un seul membre ASAPI : 270,00 €
- Engagement pour équipage complet ASAPI : 250,00 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

Voir règlement rallye moderne.

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

La publicité collective obligatoire sera communiquée par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye du Florival représente un parcours de 166,85 km.

Il est divisé en 1 étapes et 4 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

L'épreuve spéciale est : ES 1/2/3/4 « Col du Firstplan »

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Pour rappel, ci-dessous un extrait du règlement standard des rallyes :

« Article 6.2.1 :

*Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves spéciales est interdit.*

*Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ. »*

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : Samedi 1<sup>er</sup> Août de 9h à 17h et le vendredi 7 août de 9h à 17h

## **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

## **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

*Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.*

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

## **ARTICLE 10P. PRIX**

*Conforme au règlement standard FFSA.*

Coupes/Trophées/Lots

Elle aura lieu le samedi 8 août 2026 à l'arrivée des concurrents.